

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 14/10/2021

Ordre du jour :

- **Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau du lavoir**
- **Avis sur la création d'un SIVOS avec les communes de Catus, Montgesty et**

Uzech-Les-Oules

- **Examen d'un devis pour des travaux de salubrité dans la cuisine du logement communal (ancienne mairie)**
- **Révision du prix de location du Foyer Rural**

Question diverses

Déroulement de la séance :

Le Conseil Municipal se tient à 19h dans la salle habituelle de ses séances.
Six membres sont présents et trois sont absents et excusés : Julie GIORDANO, Léa GIRARD, Hervé MERAVILLES.

Travaux d'amélioration de l'alimentation en eau du lavoir

Suite aux récents problèmes d'alimentation en eau du lavoir, des améliorations vont s'avérer nécessaire afin d'éviter que cela se reproduise à l'avenir.
En effet la section de tuyau n'est actuellement pas la même sur toute la longueur ce qui peut engendrer des problèmes de débit ou de formation de bouchon.
Un devis sera bientôt proposé, aucun vote n'est nécessaire pour le moment.

Avis sur la création d'un SIVOS avec les communes de Catus, Montgesty et Uzech-Les-Oules

Le Conseil doit délibérer ce soir sur le principe de la création du SIVOS de l'école de Catus.
Pour ce qui est du point qui posait problème jusqu'alors, à savoir la contribution du syndicat dans les bâtiments scolaires, cela n'est plus prévu pour le moment, la commune de Catus conservant cette compétence.
Le syndicat assurera uniquement les compétences liées au fonctionnement, à l'organisation et à l'entretien des matériels.
Les modalités précises seront encore à définir.
Le Conseil se prononce favorablement à l'unanimité sur le principe de ce SIVOS.

Examen d'un devis pour des travaux de salubrité dans la cuisine du logement communal (ancienne mairie)

Sollicité par la locataire pour faire des travaux d'assainissement et de propreté dans la cuisine, la Mairie a fait réaliser un état des lieux de l'ensemble de la bâtisse et fait un état des lieux par une équipe d'experts (Service Logement du Département, Service Habitat du Grand Cahors, Quercy Energie). Parmi des nombreux problèmes, il s'avère entre autres, que la cuisine souffre de graves problèmes d'humidité liés à des infiltrations, et que des travaux de mise en salubrité sont urgents et nécessaires.

Les travaux porteraient notamment sur la réfection de la couverture de la cheminée, la pose d'une hotte et d'un parement en inox du coin cuisson.

Le Maire soumet au Conseil l'approbation d'un devis du devis de travaux pour un montant qui s'élève à 4400€.

Le Conseil est bien conscient que ces travaux, malgré un coup élevé, sont indispensables et se prononce favorablement à 5 voix pour et une abstention.

Révision du prix de location du Foyer Rural

Après l'avoir déjà évoqué lors du précédent conseil, il a été décidé d'employer, par l'intermédiaire de Quercy Contact, une personne pour faire le ménage au Foyer Rural de manière hebdomadaire, a priori le vendredi pendant 2h, à 20€/h.

Afin d'amortir ce coût et également d'être plus conforme à ce qui se pratique dans les autres communes, il a été décidé d'augmenter le tarif de location de la salle des fêtes.

Actuellement à 110€ (65€ pour une personne de la commune), le Maire propose de porter ce prix à 200€ (80€ pour une personne de la commune).

Ce à quoi les conseillers sont favorables à l'unanimité.

Questions diverses

Quelques remarques à signaler parmi les questions diverses :

- Enedis a présenté un devis de 1300€ pour amener l'électricité à la Place du Rampeau, une tranchée traversant la route étant nécessaire pour ces travaux.

- Enfin, à noter que Mathieu MARLIERES, qui tient le Food Truck chaque mercredi soir sur la place de la mairie, proposera des burgers à partir du mois de novembre.

Suite à ces questions diverses, la séance se termine aux alentours de 20h15.